



Taxe de séjour 2023

Etat récapitulatif de reversement (Document à transmettre)

Je soussigné(e) :

Exploitant(e) de l'hébergement/l'établissement :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Coordonnées téléphoniques :

Déclare avoir encaissé au titre du :

- 1^{er} Trimestre 2023 (1^{er} Janvier au 31 Mars)
- 2^{ème} Trimestre 2023 (1^{er} Avril au 30 Juin)
- 3^{ème} Trimestre 2023 (1^{er} Juillet au 30 Septembre)
- 4^{ème} Trimestre 2023 (1^{er} Octobre au 31 Décembre)

La somme de :

Le :

Signature :

*Etat récapitulatif à joindre avec votre règlement
par chèque à l'ordre du Trésor Public
à Interco Normandie Sud Eure – DDETA - Service Tourisme
84, rue du Canon – 27130 Verneuil d'Avre et d'Iton*